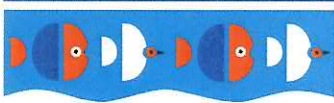


PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE:

21 FEV. 2011

BUREAU DU COURRIER

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 21. Février 2011
Et publication ou affichage
du : ... 28. Février 2011



Syndicat Mixte du
Bassin de l'Or

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR

Séance du 9 février 2011

Salle de la C.C.P.O. à Mauguio

DELIBERATION n° 6-09-02-2011

**Objet : Programme de régulation des ragondins
Avenant à la convention avec E.I.D.**

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	présente	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	excusé procuration à Jacques HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS	présente	Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES	présent	Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	Excusé procuration à Mr DIEULEFES	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	présent	Laurent JAOUJ	
	Yvon PELLET	excusé procuration Mr BARRANDON	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	présent	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL		Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon PRADEILLE	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET		José SOROLLA	
	Michel GUIBAL		Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER	excusé procuration C. BARRAL	François LIBERTI	
	Monique PETARD	excusée procuration à Y.PRADEILLE	Frédéric LAFFORGUE	

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Depuis 1998, le Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or (SMGEO) a confié à l'EID le suivi et le piégeage des populations de ragondins sur les 12 communes adhérentes au Syndicat.

L'évolution de la prestation effectuée et du statut du Syndicat a donné lieu à différentes conventions et avenants.

En 2010, à la demande du SYMBO, l'EID a effectué gratuitement une expertise de la présence des ragondins sur le territoire des nouvelles communes du SYMBO dont les résultats ont été présentés lors du Comité Syndical du 19 janvier 2011. Le principe du piégeage des sites prioritaires cartographiés avec un maintien de la pression de piégeage sur l'étang de l'or a été retenu pour un montant de 40 000 €.

Suite à cette décision, l'EID est prête à intervenir pour ce montant en considérant l'année 2011 comme une année test, donnant lieu si nécessaire à une nouvelle stratégie les années suivantes. Tout en maintenant la pression autour de l'étang de l'Or, le piégeage, pourrait s'effectuer par des actions « coup de poing » à titre expérimental sur les nouveaux sites identifiés avec un changement annuel des lieux piégés.

Le Comité Syndical approuve le principe de cette opération dans les conditions présentées ci-dessus, et de autorise le président à signer au nom et pour le compte du SYMBO la parution d'un nouvel avenant à la convention, nécessaire à la prise en compte de cette évolution du programme de régulation des ragondins.

Fait et délibéré à Lunel, le 9 février 2011

Pour extrait conforme.

Le Président,



Claude BARRAL.

**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR**

130, chemin de Merles
34400 LUNEL

Tél. 04 67 71 10 58 - Fax 04 67 71 06 40